

**Avis de modification au programme de certification  
NQ 3680-910/2000-06-16 M1 (2004-09-10)**

***Traitement des eaux usées – Systèmes d'épuration autonomes  
pour les résidences isolées***

Date	Objet
2015-03-17	Précisions concernant les conditions d'essais relatives aux températures lors des essais (précisions apportées aux articles 8 de la norme NQ 3680-910/2000-06-16 M1 [2004-09-10]).

À la suite d'une consultation effectuée auprès des membres du comité d'élaboration du protocole visant à reconnaître une équivalence au programme NQ 3680-910 pour des essais faits selon les exigences du programme CAN/BNQ 3680-600, la précision suivante est ajoutée aux exigences du programme de certification NQ 3680-910.

1. Les essais spécifiés dans les articles 8.1 et 8.2 de la norme faits avec des eaux usées affluentes à une température contrôlée de  $11\text{ °C} \pm 1\text{ C}$  sont aussi acceptés.

Ces précisions sont sans impact sur les certificats existants.

Ces précisions sont applicables jusqu'à la prochaine révision de la norme.

Il a été jugé non nécessaire de modifier le protocole de certification NQ 3680-915/2000-06-16

Personne à contacter pour de plus amples renseignements :

Jean Couture  
Bureau de normalisation du Québec  
Cell. : 581 989-9523  
Courriel : [jean.couture@bnq.qc.ca](mailto:jean.couture@bnq.qc.ca)